

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE DES SPORTS ET DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES

**ARRÊTÉ PORTANT ATTRIBUTION DU BREVET PROFESSIONNEL DE LA
JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT**

La ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, la ministre des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques,

Vu le code de l'éducation et, notamment, les articles L. 335-5 et L. 335-6 ;

Vu le code du travail, notamment l'article L. 6111-1 ;

Vu le code du sport, notamment les articles D. 212-20 et suivants ;

Vu le décret n° 2010-1582 du 17 décembre 2010 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État dans les départements et les régions d'outre-mer, à Mayotte et à Saint-Pierre-et-Miquelon ;

Vu le décret n° 2019-894 du 28 août 2019 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État en Guyane ;

Vu le décret n° 2020-1542 du 9 décembre 2020 relatif aux compétences des autorités académiques dans le domaine des politiques de la jeunesse, de l'éducation populaire, de la vie associative, de l'engagement civique et des sports et à l'organisation des services chargés de leur mise en œuvre ;

Vu l'arrêté du 21 juin 2016 portant création de la mention Activités physiques pour tous du BPJEPS, spécialité Educateur sportif ;

Vu le procès-verbal établi à l'issue de la délibération du jury le 27 août 2024 ;

ARRÊTE

Article 1^{er}. - Le Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport, spécialité Educateur sportif mention Activités physiques pour tous est attribué aux personnes dont les noms suivent :

N° du diplôme	Civilité	Nom	Prénom	Date de naissance	Lieu de naissance
BP4ARA241159	Monsieur	ABDILLAH	Chad	24/12/2000	Marseille 5e Arrondissement
BP4ARA241157	Monsieur	BATTISTELLA	Mattéo	08/05/2003	Bourgoin- Jallieu
BP4ARA241152	Monsieur	BLANCH	Alexis	13/09/1999	Décines- Charpieu
BP4ARA241153	Monsieur	CASTILLO	Niccola	08/04/1999	Lasalle
BP4ARA241160	Madame	CATARINO	Jade	26/06/2005	Évry
BP4ARA241161	Madame	DA FONTE	Elora	20/07/2004	Chambéry
BP4ARA241154	Monsieur	DOMINGO	Daniel	04/09/1997	LUANDA
BP4ARA241155	Madame	KOCK	Eva	02/05/2004	Vaulx-en-Velin
BP4ARA241162	Monsieur	KOWALCZYK	Maxence	25/04/2004	Nancy
BP4ARA241163	Monsieur	MBAYE	Pape	16/06/1999	Chambéry
BP4ARA241156	Monsieur	MICHEL	Lucas	20/04/1998	Lyon 3e Arrondissement
BP4ARA241164	Monsieur	REQUENA	Matthieu	24/11/1999	Aix-les-Bains
BP4ARA241165	Monsieur	SINAPIN	Lilian	22/10/2002	Chambéry

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE DES SPORTS ET DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES

BP4ARA241158	Madame	SOUBIELLE	Audrey	02/06/1976	Perpignan
BP4ARA241166	Monsieur	TOLLEC	Augustin	07/08/2004	Annecy
BP4ARA241167	Monsieur	TRIGO	Hugo	16/02/2005	Saint-Martin- d'Hères

Article 2. - Le recteur de région académique d'Auvergne-Rhône-Alpes est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à LYON, le 06/09/2024

Pour le Recteur de région académique,
le délégué régional académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports


Bruno NEUTRIER
